
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

04 MAI > 17 MAI 2021

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mercredi 5 mai 2021

Le service de location de vélos électriques est lancé (401 mots)

Depuis lundi, c'est officiel. La communauté de communes de Moselle et Madon (CMM) a lancé sa plateforme de location de vélo...

Page 6



dimanche 9 mai 2021

Précision au sujet du service de location de vélos électriques

(75 mots)

Une erreur s'est glissée dans l'article : Le service de location de vélos électriques est lancé paru ce mardi 4 mai. Il fal...

Page 7



mercredi 12 mai 2021

Projet vélo pour les élèves du cours moyen de l'école Mont

(434 mots)

Casqués, bardés de dossards fluo, les CM (cours moyen) de Marie Gauthier-Minne rongent leur frein dans la cour de l'école d...

Page 8



jeudi 13 mai 2021

Pôle ados mutualisé : le contrat a été renouvelé (439 mots)

Le pôle ados a encore de beaux jours devant lui avec le renouvellement de l'adhésion de la commune au pôle ados mutualisé. ...

Page 9



vendredi 14 mai 2021

Les élèves de l'école du Châtel rencontrent des créatures fantastiques à la Filoche (251 mots)

Le mardi 5 mai, la classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire du Châtel s'est rendue à la Filoche pour une matinée d'animatio...

Page 10



samedi 15 mai 2021

« Savoir rouler à vélo » : les jeunes cyclistes en selle (211 mots)

Cette année encore, les 40 élèves de CE2 et CM1/CM2 ont repris les sorties vélo qui complètent bien les nombreuses actions ...

Page 11



dimanche 16 mai 2021

Les vélos à assistance électrique sont arrivés (163 mots)

Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon, Hervé Tillard, vice-président en charge des transpor...

Page 12

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



vendredi 7 mai 2021

Travaux : trois rues remises en état (258 mots)

Les trous ont été rebouchés durant 3 jours rue de Touraine, rue Jean-Deschamps et rue Mairesse. Le mauvais état de ces voir...

Page 14



samedi 8 mai 2021

Le syndicat intercommunal des eaux en quête de locaux

(255 mots)

Une réunion du comité syndical du Syndicat des Eaux de Pulligny s'est tenue en visioconférence. A l'ordre du jour, les budg...

Page 15



mardi 11 mai 2021

Lancement de l'opération propreté dans la ville (350 mots)

À la sortie de l'hiver, beaucoup d'avaloirs sont saturés, les places de parking sont encombrées de feuilles et de branchage...

Page 16



jeudi 13 mai 2021

La vidéosurveillance s'installe dans la commune (159 mots)

La sécurité des biens et des personnes ainsi que l'amélioration du cadre de vie des Néodomiennes et Néodomiens sont des obj...

Page 17



samedi 15 mai 2021

Conseil municipal : unanimité sur plusieurs points (315 mots)

En raison du pont de l'ascension, le conseil municipal s'est déroulé mercredi à la salle polyvalente. ...

Page 18

ACTUALITÉS DIVERSES

(4 articles)



jeudi 6 mai 2021 12:06

Meurthe-et-Moselle Départementales 2021 : qui sont les candidats dans votre département ? (613 mots)

Les élections départementales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021. En Meurthe-et-Moselle, les électeurs de 23 cantons seront appelés à renouve...

Page 20



jeudi 13 mai 2021

Moselle canalisée : la bataille des ports aura bien lieu

(607 mots)

Les bras de fer entre la Lorraine du sud et la Lorraine du nord, donc entre Nancy et Metz, font partie du folklore local. ...

Page 24



jeudi 13 mai 2021

Publics ou privés, onze ports entre Neuves-Maisons et Apach

(228 mots)

En Lorraine, 7 % des échanges commerciaux utilisent la voie d'eau, contre 11 % le chemin de fer et 82 % la route. ...

Page 25

Dans les ateliers de LDM équipement (267 mots)

L'entreprise LDM équipement est dirigée par Jean et Quentin Deschaseaux, respectivement le père et le fils. Dominique Potie...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Le service de location de vélos électriques est lancé

Depuis lundi, les habitants du territoire de la communauté de communes de Moselle et Madon peuvent aisément adopter le deux-roues. Soixante vélos à assistance électrique sont disponibles à la location, un service en lien avec le Plan climat territorial.

Depuis lundi, c'est officiel. La communauté de communes de Moselle et Madon (CMM) a lancé sa plateforme de location de vélos électriques devant un parterre d'acteurs locaux, en présence de Filipe Pinho, président de la CMM, d'Hervé Tillard, vice président aux transports, de Sandrine Lambert, vice-présidente en charge des mobilités actives, et de Pascal Schneider maire de Neuves-Maisons. David Le Borgne, directeur d'APIC (Association de promotion et d'identification des cycles et de mobilité active) et Xavier Gouery dirigeant de Vélo Station Toul étaient également de la partie. Ce projet a pu se réaliser en partenariat avec l'APIC, Vélostation, un financement aidé par l'Etat, compatible avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Pas moins de 60 vélos à assistance électrique sont mis à disposition des habitants du territoire et disponibles à la location de courte ou longue du-

rée.

La location est proposée pour une durée d'1mois, 3 mois ou 6 mois et jusqu'à un an pour la gamme solidaire.

L'utilisateur disposera du vélo 24h sur 24, aura la possibilité de le recharger sur les bornes du territoire et s'il est éligible, pourra même bénéficier d'un remboursement de frais de location à hauteur de 50 % par son employeur. Une restriction tout de même, à l'issue d'une location de 6 mois, une période de non-réservation devra être observée pour la gamme « public ».

Une formation pour la prise en main

Le service propose deux gammes tarifaires. Une tarification location tout public de 30 € pour une période de 1 mois, 80 € pour trois mois et 140 €

pour 6 mois. Une seconde dite solidaire (sur justificatifs) qui s'élève à 15 € pour une période de 1 mois, 40 € pour trois mois, 70 € pour 6 mois et 120 € pour un an. Enfin, les réservations, le retrait des vélos et la formation à la prise en main s'effectueront **du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h** auprès de l'association APIC, espace artisanale du Champs de Cerf, 240 rue Marcelin-Berthelot, à Neuves-Maisons. ■



Les acteurs du territoire de Moselle et Madon s'étaient réunis pour un lancement officiel à vélo.

Contact : 03 83 47 38 26 ou par email locationvae@gesenm.fr





Précision au sujet du service de location de vélos électriques

Une erreur s'est glissée dans l'article :
Le service de location de vélos électriques est lancé paru ce mardi 4 mai. Il fallait lire APIC : Association Promotion Insertion Chantier.

D'autre part, le remboursement des frais de transport par l'employeur à hauteur de 50 % est obligatoire par la loi, il n'y a besoin d'être éligible.

A noter l'adresse mail de réservation rectifiée : locationvae@gesemm.fr et non gesemm ■



Projet vélo pour les élèves du cours moyen de l'école Mont

Les élèves du cours moyen de l'école du Mont bénéficient du projet vélo de la communauté de communes. Initié par Jean-Yves Oudot, éducateur sportif, il permet aux écoliers d'apprendre à circuler à vélo en toute sécurité.

Çasqués, bardés de dossards fluo, les CM (cours moyen) de Marie Gauthier-Minne rongent leur frein dans la cour de l'école du Mont. Jean-Yves Oudot, éducateur sportif de la communauté de communes, vérifie l'état des bicyclettes. Avec la maîtresse et Hélène, Florence, Céline et Bernadette, mamans agréées, il va accompagner la classe pour une sortie vélos, dans le cadre du projet qu'il a monté.

Un projet sur 15 classes

Le convoi sera divisé en trois groupes. L'éducateur détaille l'itinéraire, une quinzaine de km, avec une nouveauté, la descente par la rue de la Libération aux virages sans visibilité. Il rappelle les consignes de prudence, indique les différents points d'étape où les trois groupes, séparés de quelques minutes au départ, se rassembleront pour une courte pause. Puis, enfin, c'est le « Go ! ».

La maîtrise de la circulation à vélo en cours moyen correspond à une directive ministérielle de 2019, mais Jean-

Yves l'a devancée depuis 2014. Il intervient auprès de 15 classes cette année, d'autres seront prioritaires l'an prochain.

Au Mont, l'aventure a commencé il y a quelques mois. « La première séance consiste à vérifier les vélos, puis on passe à l'apprentissage dans la cour : savoir freiner en urgence, garder l'équilibre en changeant de direction, tenir une trajectoire. »

La pratique sur route

Parallèlement, il fait le lien avec des étudiants de Polytech. En 5 séances, ils ont initié les écoliers au fonctionnement des engrenages et des transmissions.

Après les entraînements sur de petits circuits dans la commune, dans le respect du Code de la route, on attaque de plus longues distances.

Ce jour-là, les jeunes cyclistes ont atteint un rythme de croisière. « Dans la montée de la rue de la Libération, trois enfants me collent à la roue,

dont une fille. Mais l'objectif n'est pas la compétition. C'est de rouler proprement, à son rythme, en se respectant les uns les autres, et de découvrir le territoire. »

Fin mai, toutes les classes participantes enfourcheront leurs montures pour deux jours de fête à Messein.

L'objectif n'est pas la compétition. C'est de rouler proprement, à son rythme, en se respectant les uns les autres, [...].

Jean-Yves Oudot, éducateur sportif de la communauté de communes ■



Rassemblement dans la cour de récréation avec les accompagnateurs de la sortie, dont Jean-Yves Oudot, initiateur du projet vélo de la communauté de communes.



Pôle ados mutualisé : le contrat a été renouvelé

Attentive à la jeunesse communale, la municipalité de Chaligny, à l'instar de 6 autres villages, a renouvelé en 2021 son adhésion au pôle ados mutualisé de Moselle et Madon en s'acquittant de 17 500 € de quote-part. Une bonne nouvelle pour les jeunes de la commune.

Le pôle ados a encore de beaux jours devant lui avec le renouvellement de l'adhésion de la commune au pôle ados mutualisé. Les 4 animateurs qui interviennent auprès des jeunes, titulaires de diplômes reconnus tels que BPJEPS ou BAFD, leur proposent des activités diversifiées grâce à leurs spécialités respectives : initiation sportive, loisirs scientifiques, éducation à la démarche durable, création de jeux de rôles et de plateaux, loisirs créatifs, bien-être. Ils suivent aussi ces jeunes individuellement lorsque leur situation le nécessite.

Pour les Chalinéens de 11 à 18 ans, l'accueil a lieu dans les locaux du foyer des jeunes, les mercredis et vendredis soir selon les tranches d'âge. Le samedi après-midi, les activités regroupent les ados des 7 communes. Mais les circonstances sanitaires actuelles ont suspendu l'ouverture des accueils depuis novembre 2020. Seuls des chantiers jeunes, confiés par les municipalités participantes, ont pu être proposés aux volontaires.

Les jeunes de Chaligny sont les plus nombreux

Ainsi aux vacances d'avril, sept d'entre eux ont désherbé manuellement le cimetière de Chaligny, remplissant 10 sacs de 100 l de mauvaises herbes. En février, les ados ont collecté des vivres dans les accueils jeunes pour les apporter à l'antenne des restos du cœur de Pont-Saint-Vincent. En contrepartie, les participants bénéficient d'activités à tarif réduit : basket, futsal, bowling, géocaching, théâtre etc. à 1 € au lieu de 2 €. Voire même des journées dans des parcs d'attractions ou des bases nautiques.

L'été, des camps d'une semaine sont organisés, lac du Der l'an dernier, Biscarosse en 2019 avec feu d'artifice à San Sebastián.

« Chaligny est la commune où nous avons le plus de jeunes, une cinquantaine d'inscrits. Et ce sont les plus assidus. Il y en a toujours entre 15 et 20 à chaque accueil », apprécient les animateurs. Tout comme les ados

qu'ils encadrent, ils aspirent au retour de ces moments conviviaux.

Les accueils loisirs ados à Chaligny

Les accueils jeunes ont lieu au foyer des jeunes, 1 rue du Bouchot les mercredis de 17 h 30 à 19 h 30 pour les 11-14 ans ainsi que les vendredis de 20 à 22 h pour les 15-18 ans. ?

Contacts : Merwann
06.14.10.40.17 ; Quentin :
06.16.84.77.63 ou Facebook : Animados animados Ccmm ■



Mathieu, Émilie, Quentin et Merwann, les animateurs ados du pôle ados communautaire, ont la cote auprès des jeunes Chalinéens qui fréquentent l'accueil jeunes.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHAVIGNY

Les élèves de l'école du Châtel rencontrent des créatures fantastiques à la Filoche

Le mardi 5 mai, la classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire du Châtel s'est rendue à la Filoche pour une matinée d'animation, autour du cycle Mythes et Légendes (expositions, rencontres avec des auteurs...). Les 20 élèves de Michel Antalik se sont répartis en deux groupes pour deux ateliers tournants : l'un autour de la mythologie en bande dessinée (exposition de Matthieu Roda), animé par Marion Crozier, responsable de la section jeunesse ; l'autre autour des chimères et créatures fantastiques, avec Kenan Remy, médiateur culturel et animateur multimédia.

Un travail préalable en classe

Du fait du reconfinement de ce printemps, les élèves n'ont pas pu visiter les expositions mises en place dans ce cycle, car elles étaient reparties vers d'autres lieux culturels.

Ayant suivi un travail en classe en amont avec leur enseignant sur cette thématique, ils ont été très curieux de découvrir les bandes dessinées à la médiathèque ainsi que de créer des chimères à la ludothèque, comme celles que l'on peut rencontrer dans Harry Potter, comme le Minotaure, monstre fabuleux au corps d'un homme et à tête d'un taureau... libre à eux ensuite en classe de donner un nom à chacune de ces créatures fan-

tastiques et d'écrire quelques lignes sur son histoire. « Cette drôle de période a rappelé combien il était important de pouvoir s'évader, et la mythologie est un excellent support », a conclu Kenan Remy. ■



Le second groupe avec Aurélie, parent d'élève et Kenan Remy.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHAVIGNY

« Savoir rouler à vélo » : les jeunes cyclistes en selle

Cette année encore, les 40 élèves de CE2 et CM1/CM2 ont repris les sorties vélo qui complètent bien les nombreuses actions de sensibilisation mises en place, autour de la sécurité en classe ou lors des déplacements à pied.

Les jeunes cyclistes se sont rendus vendredi 30 avril à Maron en passant par Chaligny, puis le vendredi 7 mai à Méréville. La boucle de près de 20 km s'est déroulée sans incident, mais « n'aurait pas pu avoir lieu sans l'aide de Jean-Yves Oudot, éducateur sportif à la CCMM pour l'encadrement et celle des parents d'élèves qui ont sé-

curisé tout le parcours » affirment le directeur Michel Antalik et Céline Descamps, les enseignants de l'école élémentaire du Châtel à l'initiative de cette action.

Un enfant malvoyant/malentendant a pu se joindre à cette sortie grâce à un vélo suiveur et un enseignant de Santifontaine, centre d'éducation pour déficients visuels. Bien que le reconfinement du printemps ait bouleversé le calendrier scolaire, deux prochaines dates sont déjà programmées avant la fin de l'année : le vendredi 11 juin et le vendredi 25 juin, avant les vacances d'été. En espérant

que la météo quelque peu capricieuse actuellement permette qu'elles aient lieu. ■



Quelques élèves de CM1/CM2 heureux de monter sur leurs vélos.



Les vélos à assistance électrique sont arrivés

Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon, Hervé Tillard, vice-président en charge des transports, et Sandrine Lambert, vice-présidente en charge des mobilités actives, ont inauguré, au siège de l'APIC, et en partenariat avec Vélo Station, un nouveau mode de déplacement doux : le vélo à assistance électrique.

Disponibles à la location de courte ou longue durée, ces vélos à assis-

tance électrique permettront aux habitants, travailleurs et étudiants de Moselle et Madon de se déplacer tout en profitant d'un mode de transport individuel, dynamique et écologique.

Les réservations, le retrait des vélos et la formation à la prise en main s'effectuent auprès de l'APIC, Espace artisanal du Champ-Le-Cerf, 240 rue Marcelin-Berthelot à Neuves-Maisons, du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

? Renseignements, tél. 03.83.47.38.26 et email « location-vae@gesemm.fr ». ■



La bicyclette à assistance électrique, un moyen de locomotion écologique.



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**

Travaux : trois rues remises en état

Un chantier de trois jours s'est déroulé dans la commune afin de reboucher les trous dans la chaussée rue de Touraine, rue Jean-Deschamps et rue Mairesse. En 2021, la municipalité avait voté une enveloppe de 10.000 € pour ces travaux qui utilisent le procédé du blow patcher.

Les trous ont été rebouchés durant 3 jours rue de Touraine, rue Jean-Deschamps et rue Mairesse. Le mauvais état de ces voiries pouvait engendrer pour les voitures des difficultés à rouler et pour les vélos et deux-roues des risques de chute.

Un investissement de 10.000 €

C'est pourquoi la municipalité avait inscrit au budget 2021 une enveloppe de 10.000 € pour ces travaux.

Ils ont été réalisés par la société Eurovia. « Il s'agit du blow patcher ; cette sorte de mini-centrale à enrobés est posée sur un camion ampli-

roll ; elle projette des enrobés tièdes » précise Sarah Bastian, technico-commerciale en expliquant le procédé utilisé, qui existe depuis 2013.

Cette jeune femme de 36 ans ne ménage pas sa peine pour sillonner les routes de Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

« C'est une bonne alternative, pour les communes, qui leur permet de réparer les petites dégradations de voirie dues aux intempéries et de repousser ainsi de plus gros investissements. »

Eurovia propose régulièrement des démonstrations. Le prix d'une journée est de 3500 € ht. Les communes et entreprises intéressées peuvent contacter la technico-commerciale au 06 01 19 04 77. ■



Le mauvais état de ces voiries pouvait rendre difficile la circulation. Le technicien au bras et Sarah Bastian Photo ER





Le syndicat intercommunal des eaux en quête de locaux

Une réunion du comité syndical du Syndicat des Eaux de Pulligny s'est tenue en visioconférence. A l'ordre du jour, les budgets 2020 et 2021.

Comptes 2020. Après adoption à l'unanimité du compte de gestion du trésorier, le comité a pris connaissance des comptes et réalisations de 2020, impactées par la pandémie.

Il a été constaté un excédent de capacité de financement de 1 218 340,88 € et proposé un report de 1 177 545,82 €, après déduction des affectations obligatoires.

Le comité a accepté ce report à l'unanimité.

Budget 2021. Concernant le budget primitif 2021, il a été indiqué qu'une étude est en cours afin que la codecom rachète les anciens locaux de la DDE. Ces locaux accueilleraient le syndicat des eaux et l'école de musique. Ceci permettrait de proposer au public et aux salariés des locaux conformes aux normes (accès PMR par exemple) au niveau accueil et conditions de travail.

Par ailleurs, la fin du contrat de délégation de service public à la SAUR (Société d'aménagement urbain et

rural) oblige à prévoir un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) pour la gestion de la fin du contrat prévue en décembre 2022 et la mise en œuvre du nouveau service.

Enfin le programme pluriannuel des travaux a été révisé dans le cadre du plan de relance de l'Agence de l'Eau, le vieillissement des canalisations entraînant une récurrence de casses.

Le budget primitif fonctionnement est donc proposé à un montant 3 646 084 €, et celui d'investissements à 5 737 648,64 €. Ils sont adoptés à l'unanimité. ■



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

Lancement de l'opération propreté dans la ville

À Neuves-Maisons, le maire a organisé une opération propreté dans la ville. Pour cela, la municipalité a commencé par une opération test dans les secteurs Haut de Pesse, Mazot, la Vieille Forge, Val de Fer et Bure. Avant qu'elle ne soit étendue dans les autres quartiers.

À la sortie de l'hiver, beaucoup d'avaloirs sont saturés, les places de parking sont encombrées de feuilles et de branchages. Fort de ce constat, le maire de Neuves-Maisons a souhaité organiser une opération propreté, répondant ainsi aux nombreuses attentes des habitants.

Une opération test

Sous la conduite de Jean-François Bellotti, délégué au développement urbain et travaux et d'Etienne Thil, conseiller délégué à l'environnement, une première action qualifiée d'opération test a été réalisée dans les secteurs Haut de Pesse, Mazot, la Vieille Forge, Val de Fer et Bure.

Le travail consistait à nettoyer, pendant deux jours, les trottoirs, les rues, les avaloirs et les places de parking. Une attention particulière a été portée aux dépôts sauvages. Cela a,

également, permis d'identifier les véhicules occupant le domaine public.

Une opération reprise dans les autres quartiers

Un bilan de l'action permettra de planifier l'opération propreté dans tous les autres quartiers de la ville dans les prochaines semaines.

Pour l'accomplissement de ce projet, les agents du service environnement de la Ville ont été sollicités. Ils ont eu l'aide de la société Servi Loc Lorraine avec une balayeuse supplémentaire pour plus d'efficacité tandis que les équipes de la communauté de communes Moselle et Madon ont procédé au curage des avaloirs.

Des habitants sollicités

En amont de cette campagne de nettoyage, il a été demandé à l'ensemble

des habitants de s'impliquer en désherbant leurs pieds de murs le long des trottoirs. Un tract d'information a été distribué dans les rues concernées, directement dans les boîtes aux lettres la semaine précédant l'opération. Il a été demandé par ailleurs aux habitants de libérer toutes les places de parking afin que l'opération soit une réussite. ■



Un bilan de l'action permettra de planifier l'opération propreté dans tous les autres quartiers de la ville.



La vidéosurveillance s'installe dans la commune

La sécurité des biens et des personnes ainsi que l'amélioration du cadre de vie des Néodomiennes et Néodomiens sont des objectifs que l'équipe municipale s'est engagée à mettre en œuvre durant son mandat.

Ainsi, la ville s'est dotée d'une nouvelle caméra nomade depuis début mai, fournie par l'entreprise Sofratel de Pompey. Équipée de 4 caméras et d'un procédé infrarouge, ce nouveau dispositif peut filmer à 360° de jour

comme de nuit.

Actuellement installée au Point Central, cette dernière pourra être déplacée sur différents emplacements de la ville et consultée à distance par la Police Municipale grâce au réseau 4G.

La sécurité reste une priorité de l'action municipale. C'est pourquoi ce dispositif de caméra mobile sera complété par un équipement de 13 caméras fixes déployées sur le reste

de la ville dans les prochains mois. ■



Le déploiement de la vidéosurveillance commence par cette première caméra nomade présentée avant son installation.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Conseil municipal : unanimité sur plusieurs points

En raison du pont de l'ascension, le conseil municipal s'est déroulé mercredi à la salle polyvalente.

Finances

Les délibérations ont concerné, pour les finances, une constitution de provision pour créances douteuses pour un montant de 8 574 euros. Ce qui entraîne une décision modificative budgétaire.

Proposition du règlement du concours des Maisons fleuries

Les récompenses seront attribuées par quartier dans deux catégories, maisons et balcons ou terrasse. La participation est gratuite et l'évaluation se déroulera du 1^{er} au 31 juillet.

Hommage

La place du Monument du Souvenir rue Roger-Salengro sera renommée place de la Rose-Blanche en mémoire des jeunes étudiants munichoïses qui furent arrêtés et exécutés par le régime Nazi auquel ils s'opposaient.

Divers

Transformation d'un poste de 2^e classe en 1^{re} classe, groupement de commande pour le marché de transport entre la commune de Neuves-Maisons et la CCMM et vote des subventions aux 40 associations de la ville pour un montant total de 298 930 euros : autant de points qui ont été votés à l'unanimité.

Les subventions accordées à titre exceptionnel ne seront versées que sous la condition que les manifestations prévues aient bien lieu.

Il a été rappelé que le sport regroupe 2 271 adhérents avec une baisse de 7.5 % d'effectif, soit moins que les 20 % annoncés au niveau national. La commune confirme ainsi son soutien aux associations.

taxe électricité

la loi prévoit que les communes de plus de 2000 habitants perçoivent directement la recette, ce qui profite ainsi aux habitants de la ville, mais

pour les communes de moins de 2000 habitants, cette taxe est versée au Syndicat Départemental d'Électricité qui répartit les montants comme bon lui semble, une distorsion entre petites et grandes communes incompréhensibles que les élus souhaitent dénoncer par cette motion.

Motion acceptée, seul 2 élus d'opposition votent contre. ■



Les subventions aux associations ont été attribuées lors de ce conseil. Photo ER /Lionel VADAM



ACTUALITÉS DIVERSES

Meurthe-et-Moselle Départementales 2021 : qui sont les candidats dans votre département ?

Les élections départementales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021. En Meurthe-et-Moselle, les électeurs de 23 cantons seront appelés à renouveler l'assemblée départementale, composée de 46 conseillers. Qui sont les candidats qui se présentent? Voici la liste dans votre département.

Baccarat

M. MARCHAL Michel et Mme PAYEUR Valérie

M. LEJAL Lucien et Mme PELGRIN Françoise

M. BUZELIN Valentin et Mme LELOUP Gwénolé

Entre Seille et Meurthe

Mme CHARTON Cécile et M. VIGNERON Florent

Mme BOURSIER Catherine et M. CAPS Antony

M. BISTON Sébastien et Mme HASSLER Cyrielle

Grand Couronné

M. DESSEIN Jean-Pierre et Mme KRIER Catherine

Mme FLEURET Nathalie et M. HAACK Jean-François

Mme BASTIEN Marie-Christine et M. BEN ISMAIL Zyede

Jarny

Mme FIAT Caroline et M. ZANARDO Jacky

Mme BLAISON Emelie et M. SIMON Jordan

Mme FRICQUEGNON Anne et M. MUCCI Luigi

Jarville-la-Malgrange

M. KOWALSKI Philippe et Mme MIROULT Stéphanie

M. BINSINGER Luc et Mme LEMAIRE-ASSFELD Sabine

Mme BARBAUX Oriane et M. BIHAKI Grégory

Mme AUBERTIN Lylou et M. CURTI Gwendal

Laxou

Mme ENGEL Nathalie et M. GARCIA Laurent

M. BAUMANN Pierre et Mme BEAUSERT-LEICK Valérie

M. BERTRAND François et Mme HAACK Isabelle

Longwy

M. GERONDI Aurélien et Mme RODIO Jennifer

M. DIDELOT Gérard et Mme FERRARO Muriel

Mme BALON Sylvie et M. HAMEN Vincent

Lunéville-1

Mme DASSO Clémentine et M. L'HÔTE Benoit

M. MANAI Mael et Mme MARTIN Corinne

Mme HOUCARD Marie-Neige et M. VALOIS Thibault

Mme HUGO-CAMBOU Alexandra et M. VARIN Christopher

Lunéville-2

M. BAZIN Thibault et Mme LASSUS Anne

M. BARLIER Sylvain et Mme LECANTE Dominique

Mme MATHIS Evelyne et M. SONREL Christophe

M. GILLES Philippe et Mme PERRIN Blandine

Meine au Saintois

Mme HENON Cinthya et M. KLEIN Jérôme

M. KIEFFER Denis et Mme THIRION Barbara

Mme MERCIER Marie-Catherine et M. MORENVILLIER Philippe

Mont-Saint-Martin

M. DE CARLI Serge et Mme POPLINEAU Monique

Mme LEMOINE Angélique et M. PLUNTZ Sébastien

M. GILLARDIN Eric et Mme LEFEBVRE Karine

Nancy-1

M. LABAT Joe et Mme WAWRZYNIAK Virginie

Mme AL KATTANI Marie et M. MARIETTE Sylvain

M. DAP Matthieu et Mme MAYEUX Sophie

M. EURY Grégoire et Mme GRESSOT Clotilde

Nancy-2

Mme HADRIE Carina-Anne et M. ROUYER Olivier

M. CHAUVIERE Fabrice et Mme NOURRY Nathalie

Mme KHIROUNI Chaynesse et M. PERRIN Anthony

Nancy-3

Mme MELET Patricia et M. VIOLA Baptiste

M. ADAM Lionel et Mme SILVANI Silvana

Mme DAHOUN Amina et M. GRANDJEAN Denis

M. GABRIEL Jean-François et Mme MILLET Prisca

Neuves-Maisons

M. BELLORINI Anthony et Mme GRANDBARBE Nathalie

Mme BARDOT NORMAND Audrey et M. SCHNEIDER Pascal

Mme GUICHETEAU Isabelle et M. LOPES Jean

Le Nord-Toulois

Mme LALANCE Corinne et M. LOCTIN Jean

Mme SPITZ Marie-Catherine et M. ZORZI Michael

M. FOURRIERE Denis et Mme JARROUSSE Chantal

Pays de Briey

M. CORZANI André et Mme LUPO Rosemary

M. HALFTERMEYER Remy et Mme MANGEON Anaïs

Pont-à-Mousson

M. BOURG Eric et Mme RIBAU Angelina

Mme CURINA PRILLIEUX Marlène et M. PIZELLE Stéphane

Mme BARREAU Jennifer et M. BERTELLE Bernard

Saint-Max

M. COLIN Jérôme et Mme DUQUENOY Nicole

M. PENSALFINI Eric et Mme SCAGLIA Sylvaine

Mme CADET Nadine et M. RUHLAND Grégoire

Toul

M. MARTIN-TRIFFANDIER Emilien et Mme PILOT Michèle

Mme CHOPIN Catherine et M. SIMONIN Hervé

M. BOULOGNE Anthony et Mme DI REZZE Muriel

M. CHENOT Tony et Mme LEPINE Sabine

Val de Lorraine Sud

M. MAILLOT Olivier et Mme MULLER Caroline

Mme AMAH Marie-José et M. LAMOTTE Séverin

Mme OBOIS Martine et M. RACKAY Christophe

Vandœuvre-lès-Nancy

M. SAINT DENIS Marc et Mme THOMAS Sandrine

Mme CLAUVELIN Aline et M. HENRY Guy

Mme CRUNCHANT-DUVAL Sylvie et M. HABLLOT Stéphane

Villerupt

Mme CRUCHANT Marie et M. MEYER Jonathan

Mme SILVESTRI Annie et M. TROMBINI Bruno

Mme BODET Judicaële et M. KARLESKIND Frédéric



Moselle canalisée : la bataille des ports aura bien lieu

La chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle n'est plus la seule à prétendre à la gestion des neuf ports publics lorrains. Deux autres offres ont été faites, dont celle d'un géant de l'agroalimentaire. Une petite révolution dans les eaux fluviales.

Les bras de fer entre la Lorraine du sud et la Lorraine du nord, donc entre Nancy et Metz, font partie du folklore local.

Dans la liste des sujets sensibles, entre l'université, les hôpitaux, l'A31, la gare TGV..., figure en bonne place la gestion des neuf ports fluviaux publics de la Moselle canalisée. Ce ne devait être qu'une formalité.

Le Syndicat mixte de gestion des ports lorrains (SMO), qui associe la Région Grand Est et Voies navigables de France (VNF), allait confier la concession pour trente ans à la société d'économie mixte à opération unique (Semop).

Scénario inenvisageable

Ce concessionnaire est organisé sous forme d'une SAS au capital de 1,8 millions d'euros (M€), réparti entre la SMO (34%), la Caisse des dépôts et consignations (15%) et la SAS des Ports de Lorraine, majoritaire à 51%. Cette dernière, opératrice économique du dispositif, était composée par la Chambre de commerce et d'industrie 54 (CCI 54), CFNR Transport, parmi les leaders du transport en Europe, et ArcelorMittal, leader mondial de l'acier. Mais rien ne s'est passé comme prévu.

François Grosdidier, qui a fait du rapport de force nord-sud son cheval de bataille, assure être « tombé par hasard » sur ce dossier après son élection. Confier à la CCI 54, donc à Nan-

cy, pour trois décennies le destin du port de Metz qui, à lui seul, assure plus de 50% de l'activité de l'ensemble des infrastructures portuaires sur la Moselle, était pour lui tout bonnement « inenvisageable ». La chambre de commerce de Meurthe-et-Moselle, dirigée par François Pellissier, est coupable à ses yeux d'un double tropisme : le sud de la région et le transport ferroviaire.

La donne a changé

Le maire de Metz et président de la métropole a été utilement conseillé sur ce dossier par Henri Hasser, maire du Ban-Saint-Martin, ancien président des Ports de Metz et Pascal Gauthier, ex-directeur de VNF Grand Est et nouveau directeur de cabinet de... Metz Métropole. Le premier appel d'offres a été retoqué in extremis sur la forme. Un second a été lancé. La CCI de Meurthe-et-Moselle a renouvelé sa proposition. Mais la donne a changé. Elle n'est plus la seule. Le transporteur fluvial CFNR Transports du groupe allemand Rhénus, jusqu'ici intégré au dossier de la CCI 54, a fait sa propre offre.

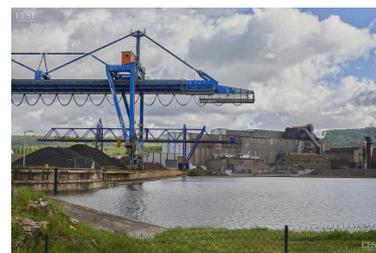
Décision imminente

Mais, surtout, un troisième acteur, un géant, est entré dans la danse. Il s'agit de InVivo-Soufflet, depuis peu le 2^e groupe agroalimentaire européen, présidé par Philippe Mangin, agriculteur et qui porte la candidature de Jean Rottner dans le département de la Meuse. Cette troisième

offre est complétée par Eurogranulat, spécialisé dans le recyclage des déchets industriels, et Moffray, gros transporteur de l'est de la France. « Les céréaliers ne pouvaient être absents », estime un observateur d'un dossier où tous les acteurs observent un silence religieux. La décision qui devrait être rendue entre la fin mai et la mi-juin portera sur une concession de deux ans et demi, le temps de réinventer une nouvelle gouvernance des ports lorrains. Mais celui qui emportera la décision sera idéalement placé pour la suivante qui, elle, portera sur 25 ans. ■



Le port de Metz assure plus de 50% de l'activité de l'ensemble des infrastructures portuaires sur la Moselle. Photo RL/Maury GOLINI



Côté sud de la Moselle : le port de Neuves-Maisons. Photo archives ER/Patrice SAUCOURT

par Pierre Roeder



Publics ou privés, onze ports entre Neuves-Maisons et Apach

En Lorraine, 7 % des échanges commerciaux utilisent la voie d'eau, contre 11 % le chemin de fer et 82 % la route.

Le trafic fluvial actuel porte sur 4,2 millions de tonnes (Mt) par an. Les denrées agricoles (blé, orge, colza...) représentent 3 Mt, l'énergie 0,4 Mt, à égalité avec la métallurgie.

Metz est le premier port fluvial céréalier de France et Thionville, le premier pour les produits métallurgiques.

À l'heure de la transition énergétique, les onze ports lorrains (*), neuf publics et deux privés, répartis sur les 158 kilomètres de Moselle canalisée entre Neuves-Maisons et la frontière France-Luxembourg-Allemagne à

Apach, ont une grosse marge de progression.

Les avantages du transport fluvial sont reconnus : silencieux, peu consommateur d'énergie et faible émetteur de CO₂.

4 400 tonnes par bateaux représentent 220 camions de 20 tonnes en moins sur la route. La Moselle canalisée n'est pas la seule sur ce marché.

Un peu plus à l'ouest, le canal Seine-Nord-Europe à grand gabarit, financé par les pouvoirs publics, sera opérationnel en 2027.

Il pourrait attirer à lui une partie du fret de Champagne-Ardenne et de Meuse. ■



Chargement de péniches au port céréalier de Metz. Photo ER

(*) Neuf ports publics : Metz-Mazerolle, Nouveau Port de Metz, Thionville-Illange, Nancy-Frouard, Toul-Valcourt, Belleville, Maxéville, Cattenom et Kœnigsacker. Deux sites ArcelorMittal : Mondelange-Richemont et Thionville-Illange.



Dans les ateliers de LDM équipement

Le député Dominique Potier s'est rendu dans les locaux de l'entreprise LDM Équipement, qui réalise des équipements sanitaires pour les ensembles collectifs. Découverte et prise de température pour savoir comment le fabricant a vécu la crise sanitaire.

L'entreprise LDM équipement est dirigée par Jean et Quentin Deschaseaux, respectivement le père et le fils. Dominique Potier, a choisi de leur rendre visite dans le cadre du plan de relance, de la valorisation des entreprises locales mais surtout afin de constater les difficultés liées au covid pour préserver l'emploi.

La société LDM a été créée en 1995, après le dépôt de bilan de France Équipement. Sept personnes reprennent alors les locaux et recréent les mêmes emplois. En 2013, un incendie détruit l'outil de production et laisse 20 salariés dans le doute, mais en deux mois, l'activité repart

et en 2019 le chiffre d'affaires est en évolution. Une croissance stoppée en 2020, avec l'arrivée du Covid.

Une gestion saine permet malgré tout de garder les 32 emplois. Un arrêt total de trois semaines seulement est enregistré, avant la mise en place du protocole sanitaire (télétravail, etc.) Ce qui stabilise finalement le chiffre d'affaires et annonce une sortie de crise, fin 2020, avec une reprise de croissance envisagée pour 2021.

L'entreprise spécialisée dans le stratifié massif et acier laqué s'occupe de la conception, fabrication et installa-

tion d'équipements sanitaires dédiés aux ensembles collectifs tels que les piscines, gymnase, camping etc. Le marché de la piscine de Nancy leur a été confié. ■



Découverte les outils de production, rencontre et discussion avec le personnel.

